

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2018 à 19 H 30

PRESENTS : Bernard NOUALY, Alain BOS, Laurence SEYCHAL, Daniel FAYARD, , Sophie GUIRON,

EXCUSES : Karine MAZAT, Grégory ROSTAIND

ABSENT : Gérard COURTIAL

Début de séance 19h38

- **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Lecture rapide de la liste des jeux choisis par l'APE pour l'école et la place du village.

- **DEMANDE DETR ACCESSIBILITE ECOLE**

Pour répondre aux normes, nous profitons des travaux de rénovation de l'école pour créer un accès handicapé. Transformation d'une fenêtre en porte (classes des «grands») côté rue ainsi qu'une place de parking pour handicapé devant cette entrée.

Nous pouvons demander la DETR pour subventionner ces travaux d'accessibilité.

Le Conseil délibère pour demander la DETR.

5 pour

0 abstention

0 contre

- **ACHAT DEFIBRILATEUR + AIDES SOLLICITEES**

Dans le but d'équiper notre village d'un défibrillateur, 2 entreprises ont été contactées.

Devis de la Sté CARDIOSECOURS 1826 € H.T. avec une formation (50 personnes)

(La décision d'achat doit être prise avant le 28 avril 2018)

Devis de la Sté ISOGARD 2086 € H.T sans la formation.

Les 2 sociétés proposent les mêmes prestations très complètes.

Contacts pris auprès de plusieurs organismes de notre région pour solliciter un soutien financier ; MSA, CPAM, CARSAT, GROUPAMA, CRCA, CAISSE D'EPARGNE.

Une dossier doit être complété pour solliciter une aide de la MSA

Le Conseil délibère et donne son accord pour l'achat du défibrillateur de la Sté CARDIOSECOURS.

5 pour

0 contre

0 abstention

- [TRAVAUX ENFOUISSEMENT LIGNE TELEPHONIQUE AU VILLAGE /DEMANDE SUBVENTION REGION](#)

Demande de subvention auprès de la région pour solliciter une aide pour l'enfouissement de la ligne téléphonique.

Il était judicieux de profiter de l'ouverture de la chaussée par le SIVOM pour enfouir une partie de la ligne aérienne à l'entrée du village.

Montant des travaux 8 986 € H.T

La reprise des chaussées (goudronnage) sera faite en avril.

Le Conseil prend une délibération pour demander une subvention auprès de la région.

Le conseil accepte à l'unanimité

5 pour

0 contre

0 abstention

- [ADRESSAGE](#)

L'étude est terminée. Une délibération doit valider ce travail.

Après une dernière vérification, les modifications suivantes sont à apporter :

Il faut vérifier l'adressage du GRAND REBOUL car il y a 3 habitations avec des entrées différentes.

Ainsi que l'adressage de CHAZAL (route des COLLANGES). Il faut créer « chemin de CHAZAL » car il y a aussi 3 habitations.

On nomme « chemin FAUCOULOMBE » ; « chemin du FEROS ».

Une subvention peut être sollicitée auprès de la Région pour financer l'étude mais aussi l'achat des panneaux et plaques de rues.

Le Conseil valide l'ensemble du travail et sollicite une aide financière de la Région.

5 pour

0 contre

0 abstention

- **MISE A DISPOSITION PERSONNEL / MAIRIE ST APOLLINAIRE DE RIAS**

Avec le reliquat des heures, nos ATSEM, Fabienne et Candice, acceptent de reprendre les horaires de Martine pour les travaux de ménage sur les deux communes.

Il faut signer une convention avec ST APOLLINAIRE DE RIAS pour Fabienne (2h/semaine)

Le Conseil délibère pour autoriser la signature d'une convention de mise à disposition

5 pour

0 contre

0 abstention

- **COMPTEURS « LINKY »**

Nouvelle discussion concernant les compteurs « linky » et les dangers potentiels que son installation peut engendrer.

Le Conseil délibère contre l'installation des compteurs LINKY sur la commune.

4 pour

1 contre

0 abstention

- **AVENANT CONVENTION CDG07 (dossier retraite)**

Il est nécessaire de reconduire pour un an, l'avenant auprès du centre de gestion pour l'instruction des dossiers retraite « CNRACL ».

Le Conseil délibère pour autoriser la signature d'un avenant

5 pour

0 contre

0 abstention

- **QUESTIONS DIVERSES (déneigement, classement chemins...)**

- Bilan suite au vol avec effraction du local technique

Montant du vol :

2680.41 TTC (tronçonneuses, débroussailleuses, outillages...)

+ 690 € TTC (devis de F. CHIEZE pour la porte intérieure fracturée)

+ 100 l environ de carburant.

Nous attendons le verdict de l'assurance pour le remboursement.

En urgence il faut que l'on rachète une visseuse, une tronçonneuse et une débroussailleuse.

Le Conseil délibère pour autoriser l'achat de ce matériel

5 pour

0 contre

0 abstention

➤ Déneigement

On envisage de faire intervenir une entreprise pour le déneigement.

Les tarifs de cette proposition de service :

65 € H.T le salage

70 € H.T le déneigement

75 € H.T le salage et le déneigement.

La lame a été mise en vente au tarif de 2 200 €. Un acheteur en propose 1 700 €.

Le Conseil délibère et donne son accord pour la vente de la lame à 1 700 €.

5 pour

0 contre

0 abstention

➤ Perte des récoltes.

La mairie doit faire la démarche auprès du centre des impôts pour que la commune soit reconnue sinistrée conséquence du gel et de la sécheresse 2017, sur la récolte de châtaignes.

Le Conseil délibère pour autoriser la signature d'une convention de mise à disposition

5 pour

0 contre

0 abstention

➤ Classement des chemins privés

Il devient urgent d'aborder le sujet des voies privées entretenues par la commune.

Les propriétaires qui le souhaitent, peuvent céder leur chemin à la commune. L'entretien ne sera plus à leur charge.

Une estimation des coûts d'intervention d'un géomètre et d'un rédacteur juridique sera effectuée pour discussion et délibération à l'occasion d'une prochaine réunion

➤ FONTREAL

Signature des compromis pour la vente de FONTREAL le 5 avril 2018.

Fin du Conseil : 23h31

Prochain conseil le 13 avril 2018 à 20h